

# CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ENTRETIEN PROFESSIONNEL GÉNÉRALITÉS

PROCÉDURE DE QUALIFICATION  
CHARPENTIÈRE / CHARPENTIER CFC

G.DUMUID – JL.RISSE

**F R E** FÉDÉRATION  
**+ C** ROMANDE  
**E M** DES ENTREPRISES  
DE CHARPENTERIE  
D'ÉBÉNISTERIE  
ET DE MENUISERIE

Procédure de qualification  
charpentier/ère CFC  
Connaissances professionnelles

Extrait des directives relatives à la PrQ

Connaissances professionnelles écrit

Préparation et déroulement de l'entretien professionnel

# Extrait des directives

## 2.2 Domaine de qualification: connaissances professionnelles

15%

- Dans ce domaine l'acquisition des compétences visées fait l'objet d'un examen écrit de 4 heures dont 45 min pour l'entretien professionnel
- Points d'appréciation (position) 1, 2, 3 sont des travaux écrits
- Point d'appréciation 4 est l'entretien professionnel

3 x 20 %

40 %

Dans l'entretien professionnel sont examinées oralement pendant 45 min. les connaissances professionnelles.

L'examen oral se base sur un choix de sujets obligatoires orientés vers la pratique, issus du dossier de formation.

Les sujets obligatoires correspondent aux 7 domaines de compétences professionnelles du profil d'activités

Domaines d'activités et de compétences opérationnelles	Activités et compétences opérationnelles
1. Préparation des travaux	1.1 Prendre des mesures 1.2 Elaborer des plans d'ébêlage et des listes
2. Taille d'éléments structurels	2.1 Tailler des pièces de bois à la machine (CNC) 2.2 Tailler des pièces de bois de façon conventionnelle
3. Préfabrication d'éléments de construction	3.1 Fabriquer des éléments de construction préfabriqués (pannel, toiture, plancher) 3.2 Intégrer des installations techniques à la préfabrication
4. Edification de constructions en bois	4.1 Edifier des structures portées 4.2 Monter des éléments de construction préfabriqués
5. Mise en œuvre de couche protectrices et d'isolants	5.1 Poser une sous-couverture 5.2 Mettre en œuvre des couches de protection

# Préparation de l'entretien

L'apprenti donne les 7 sujets obligatoires à l'enseignant compétent de l'école professionnelle au plus tard le 15 mars ou selon les instructions du chef-expert, dans une enveloppe fermée et signée par le formateur en entreprise.

L'enseignant de l'école professionnelle remet les sujets obligatoires au **chef-expert** qui les transmet aux experts responsables.

Les experts choisissent 3 sujets pour l'entretien professionnel dans les 7 sujets obligatoires.

# Préparation de l'entretien

L'enseignant vise la copie de la confirmation et transmet l'enveloppe au chef-expert qui la remettra ensuite aux experts.



Documents  
dans  
l'enveloppe  
fermée avec  
Nom Prénom  
Adresse



holzbauschweiz  
Abgabebestätigung der Lernberichte  
Kandidatendaten  
Abgabebestätigung  
Kandidatendaten  
Lernberichte  
2018  
Kandidatendaten

Quittance =  
Copie de la  
confirmation  
de réception  
pour le  
candidat



Transmettre au  
chef expert